

Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) Update février 2014

1. On peut trouver un aperçu des activités récentes de la FSESP dans le rapport du séminaire "La politique de la mondialisation et les services publics : Accorder au programme commercial et d'investissement de l'UE la place qui lui convient", organisé conjointement par la FSESP, la CES, OGB et AK le 14 novembre 2013. Ce rapport (dans toutes les langues de la FSESP) ainsi que les documents de réunion figurent à l'adresse <http://www.epsu.org/a/9746>.
2. La négociation d'un accord commercial entre l'UE et les USA - le **Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP)**, aussi appelé **Accord de libre-échange transatlantique (TAFTA)** - ont débuté en juillet 2013. Le troisième cycle de négociation s'est tenu en décembre 2013 à Washington et le prochain est prévu pour le mois de mars 2014. Le TTIP a suscité beaucoup d'intérêt et des préoccupations d'ordre général quant à savoir si l'un ou l'autre accord reflètera les principes et les objectifs de l'action extérieure de l'Union, notamment "les valeurs communes dans des domaines tels que les droits de l'homme, les libertés fondamentales, la démocratie et l'état de droit" qui sont énoncées dans le mandat donné à l'UE pour la négociation du TTIP.
3. L'élément du TTIP le plus controversé à ce jour est le **règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE)**. Le Commissaire européen au commerce Karel De Gucht a annoncé le 21 janvier (voir http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-56_en.htm) son intention de consulter, au début du mois de mars, le public sur les dispositions du TTIP en matière d'investissement. Cette consultation publique dénote une montée de l'opposition au RDIE et à d'autres éléments des négociations. Le communiqué de presse de la Commission annonçant cette consultation précise que cette décision "reflète la détermination du Commissaire de trouver un juste milieu entre la protection des intérêts européens en matière d'investissement et le maintien du droit des gouvernements de réglementer dans l'intérêt public." La Commission européenne a souligné que cette consultation publique n'affectera aucun autre élément de la négociation et que la négociation du TTIP se poursuivra comme prévu.
4. Jusqu'à présent, la Commission européenne refusait de prendre en compte les préoccupations relatives au RDIE, invoquant l'existence d'accords bilatéraux d'investissement entre certains États membres et les États-Unis et le fait que leur élargissement ne pose pas problème, d'autant que l'Union européenne a maintenant compétence en matière d'investissement. Or, ces neuf accords bilatéraux d'investissement¹ n'ont fait l'objet d'aucune évaluation. En outre, la Commission a annoncé que la consultation ne portera pas sur sa position dans la négociation du RDIE. Cela a fait craindre que le but premier de cette consultation soit de diluer l'opposition et, peut-être aussi, d'éviter que le débat sur l'investissement ne s'insinue dans la campagne des élections européennes. Cette consultation publique va donner du temps à la Commission (elle durera trois mois) pour tenter d'aplanir les nombreuses divergences d'opinions entre elle et les États membres sur la protection des investissements. Une question particulièrement épineuse est celle du partage de la responsabilité juridique et financière entre l'Union européenne et les États membres en cas de litige portant sur le RDIE.
5. En outre, la consultation publique sur le RDIE ne portera pas sur les dispositions du RDIE qui figurent déjà dans l'**Accord économique et commercial global (AECG)** entre l'Union

¹ Neuf États membres ont des accords d'investissement avec les USA : la Bulgarie, la Croatie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la République tchèque - voir http://tcc.export.gov/Trade_Agreements/Bilateral_Investment_Treaties/index.asp.

européenne et le Canada. Bien que les négociations aient été officiellement clôturées en octobre 2013, son texte n'a pas été publié et on ne dispose que d'informations générales sur le site de la Commission (<http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=974>). Nous n'avons pas de détails sur le fonctionnement du RDIE ou sur le statut des services publics. Pour mémoire, la Commission avait tenté de limiter l'exclusion des services publics de l'AECG et de remplacer une "liste positive" (dans laquelle les engagements doivent être cités) par une "liste négative" (dans laquelle, en l'absence d'exclusions explicites, les engagements sont alors automatiques). La coopération qui a eu lieu entre la FSESP et les affiliés canadiens de l'ISP sur ce point et sur d'autres éléments de l'AECG a été particulièrement fructueuse.

6. Enfin, il ne faut surtout pas oublier l'**Accord plurilatéral sur le commerce des services (TiSA)**. Cet accord est moins connu que le TTIP (ou que l'AECG) mais il est pratiquement aussi large et sa négociation est bien avancée. L'ISP ainsi que la Confédération syndicale internationale (CSI) et d'autres syndicats mondiaux s'efforcent d'influencer le TiSA (il est à noter que l'ISP publiera prochainement un rapport de synthèse sur le TiSA).
7. S'agissant des **principales revendications** de la FSESP à propos du TTIP et d'autres accords commerciaux, celles-ci peuvent se résumer comme suit :
 - ✓ Réclamer davantage de transparence sur ce qui est négocié.
 - ✓ Obtenir l'engagement de gouvernements et d'eurodéputés de s'opposer à ce que le RDIE soit inclus, de soutenir et renforcer les droits sociaux et environnementaux, en particulier les droits des travailleurs.
 - ✓ Rejeter toute fragilisation des normes de protection des consommateurs en vigueur (sécurité et hygiène, sécurité alimentaire, etc.).
 - ✓ Empêcher l'ouverture des services publics (services sociaux et de santé, éducation, eau, ...).
 - ✓ Empêcher une approche de "liste négative" des engagements en matière de libéralisation.
 - ✓ Réclamer un rôle accru pour le Parlement européen, les partenaires sociaux et la société civile pendant les négociations et après.
7. S'agissant de l'**action future de la FSESP** sur ces points, une expertise et une coopération syndicales s'imposent. La FSESP doit pouvoir tirer parti de l'expérience positive tirée d'une collaboration avec les confédérations nationales et les syndicats canadiens du service public sur l'AECG. La FSESP va aussi poursuivre sa coopération avec les acteurs de la société civile. Le Secrétariat et plusieurs affiliés ont participé à une grande réunion organisée en décembre par Alternative Trade Mandate <http://www.alternativetrademandate.org/>, qui regroupe un grand nombre d'organisations, dont beaucoup d'organisations syndicales.

LISTE DES DOCUMENTS AFFÉRENTS

- Prises de position récentes de la CES et la CSI sur le commerce et l'investissement <http://www.epsu.org/a/9736>).
- Déclaration de la FSESP concernant le manque de transparence à propos de l'AECG, octobre 2013 <http://www.epsu.org/a/9851>
- Déclaration commune CES-CTC concernant l'AECG <http://www.etuc.org/a/10753>
- Rapport du CEO : [Profiting from injustice. How law firms, arbitrators and financiers are fuelling an investment arbitration boom](#)
- Projet de mandat pour les négociations entre l'UE et les USA (TTIP) http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-224_en.htm
- Rapport du Groupe de haut niveau UE-USA http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2013/february/tradoc_150519.pdf
- Alternative Trade Mandate (ATM) <http://www.alternativetrademandate.org/>

- [Dossier d'information](#) de la Commission européenne sur les règles de protection en matière d'investissement et le système RDIE.
- Site de la Commission européenne sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP): <http://ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/ttip/>
- Consultations publiques par la DG Commerce de la Commission européenne <http://trade.ec.europa.eu/consultations/>
- Page du site web de l'ISP sur le commerce <http://www.world-psi.org/en/issue/trade>